



SERVICE
PÉRISCOLAIRE



Projet pédagogique des Farfadets du
Bouchet

Années scolaire 2022-2023

PROJET PEDAGOGIQUE

Périscolaire du Bouchet

Thomas LONGET



LES FARFARDETS DU BOUCHET



Table des matières

I.	Présentation de la structure	2
1.	Présentation CCFG et Projet Éducatif Du Territoire.....	2
2.	Présentation de l'accueil périscolaire	2
3.	Public accueilli	3
4.	L'équipe pédagogique	4
II.	Les objectifs du Projet Pédagogique.....	5
1.	Objectifs du Projet Éducatif Du Territoire.....	5
2.	Les objectifs généraux et opérationnels du Projet Pédagogique	5
III.	Le fonctionnement de la structure	7
1.	Fonctionnement de l'équipe pédagogique	7
a.	Missions du responsable de site.....	7
b.	Les missions de l'animateur	7
c.	Les fonctions de l'animateur	7
2.	Sécurité.....	9
a.	Physique, morale et affective	9
b.	Infirmier, PAI.....	9
c.	Régime alimentaire.....	10
d.	Les sorties	10
3.	La journée type.....	10
IV.	Travail de l'équipe	12
1.	Les temps de travail	12
2.	Les prestataires	12
3.	Thème de l'année.....	12
V.	Evaluation.....	13
VI.	Annexes	13

I. Présentation de la structure

1. Présentation CCFG et Projet Éducatif Du Territoire

La communauté de commune Faucigny-Glières (CCFG), créée en 2005, est une collectivité de Haute-Savoie, située dans la vallée de l'Arve entre Genève (CH), Annecy et Chamonix. Le territoire de la CCFG est composé de sept communes : Ayze, Bonneville, Brison, Contamine-sur-Arve, Glière-Val-de-Borne, Marignier et Vougy. L'ensemble du territoire regroupe à la fois des zones urbaines, rurales de moyenne montagne et des activités tant agricoles, industrielles, touristique et culturelle, avec une population de 27163 habitants dont 20 % sont des personnes âgées de 0 à 14 ans. C'est pourquoi on trouve sur le territoire 12 écoles dont 9 groupes scolaires qui sont gérés par le service enfance de la CCFG.

Le conseil d'élus communautaires (39 élus des communes de la CCFG), présidé par Mr Stéphane VALLI définit les axes de la politique à suivre et les transmet au chef de service concerné par le biais du Projet Éducatif de territoire (PEDT).

2. Présentation de l'accueil périscolaire

Dans les 9 sites périscolaires de la CCFG on trouve :

Le site périscolaire du Bouchet

« LES FARFADETS DU BOUCHET »

96 Rue Du Conté Vert

74130 Bonneville.

Ce site est déclaré auprès de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCS-PP) de la Haute-Savoie, et possède le numéro n°0740130AP000822-E01.

Le site périscolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis du 01/09/2022 au 07/07/2023 avec une capacité d'accueil de 14 enfants de moins de 6 ans et de 28 enfants de 6 à 13 ans.

L'accueil des enfants est effectué dans deux Algeco l'un situé dans la cour maternelle et l'autre dans la cour élémentaire. Chaque Algeco dispose d'un sanitaire et d'un point d'eau, on trouve également du côté des maternelles un frigo pour le stockage des goûters et des PAI. Chaque Algeco donne accès au cours de récréation adaptés, et possèdent des rangements pour le matériel pédagogique.

Le temps périscolaire représente plusieurs temps de la journée :

- l'AP du matin où les parents peuvent déposer les enfants de 7h00 à 8h15. Des activités calmes leur sont proposées jusqu'à leur prise en charge par les enseignants à 8h20.

- L'équipe d'animation encadre aussi le temps de la restauration scolaire (RS), de 11h20 à 13h20. Les enfants de maternelles sont pris en charge dans les classes, et vont manger sur le site de la Maison de l'Enfant (300 avenue de Staufen - 74130 Bonneville), puis reviennent sur l'école pour un temps récréatif, jusqu'au retour en classe à 13h20. Les enfants d'élémentaire sont pris en charge dans la cour de récréation et vont manger sur le restaurant scolaire de l'école d'Ayze (169 route de Bonneville - 74130 Ayze), puis reviennent sur l'école pour un temps récréatif, jusqu'au retour en classe à 13h20.

- Pour le soir, il existe deux types d'accueil :

+ L'AAL (Aide Aux Leçon), proposé aux élémentaires, ce dispositif leur permet de faire leur devoir avec un taux d'encadrement réduit à 10 enfants maximum par animateur et cela jusqu'à 17h30. A ce moment-là les enfants basculent sur l'autre type d'accueil.

+ L'API (Accueil Périscolaire Intercommunal), proposé à tous les enfants, cet accueil se déroule en deux parties, la partie du goûter qui est fournie pour les maternelles et tirée du sac pour les élémentaires et qui dure jusqu'à 16h55 environ. C'est à partir de cet horaire et jusqu'à 18h25 que les parents peuvent venir chercher leurs enfants. Des activités manuelles et sportives sont proposées aux enfants.

3. Public accueilli

Le public est composé de l'ensemble des élèves de l'école dont les parents ont sollicité leur inscription auprès du Pôle Administratif Enfance (PAE).

Les enfants sont âgés de 3 ans à 12 ans, et résident pour la plupart dans le quartier du Bouchet, situé derrière la gare de Bonneville. La proximité avec le quartier de la gare favorise la mixité au sein de l'école, qui est une zone polyculturelle.

Les besoins des enfants, sur les temps périscolaires, sont :

- être en sécurité
- se défouler
- s'épanouir



4. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique commence avec Mme Aurélie ANIQUET, (chef du service enfance) détentrice d'un Diplôme d'Etat éducateur de jeunes enfants.

Elle se poursuit avec M. David TOMASZEWSKI (chef du secteur périscolaire) détenteur d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et Sportive option Activité Physique pour Tous.

Ensuite on retrouve le lien entre l'équipe éducative et l'équipe d'animation, les responsables de site, au nombre de neuf, ils sont repartis sur les différents sites périscolaires gérés par la CCFG, en fonction de leurs diplômes et de la capacité d'accueil de chaque site.

Et enfin on retrouve les animateurs et animatrices reparties sur les sites, en fonction de deux éléments :

- Du taux d'encadrements définies par la DDCS dans le cadre d'un PEDT :
 - + Pour les maternelles : 1 animateur pour 14 enfants.
 - + Pour les élémentaires : 1 animateur pour 18 enfants.
- Du besoin de personnel diplômés :
 - + au moins 50% d'animateurs BAFA diplômé ou diplômes équivalents
 - + au maximum 20% d'animateurs sans formation

Les animateurs sont présents en fonction de leur temps de travail établie par les ressources humaines.

Pour le site du Bouchet, l'équipe d'animation est la suivante :

RESPONSABLE DU SITE : Thomas LONGET, BPJEPS APT avec CC direction d'ACM			
Manon BREBION (Matin)	Non Diplômé	Gwenaelle MUNOZ (Matin)	Non Diplômé
Melissa PLOMION (Midi et Soir)	Stagiaire BAFA	Lise Marie VALLERO (Midi et Soir)	CAP Petite Enfance
Hamida BEN-ROMDHANE (Midi et Soir)	Non Diplômé	Fouzia MANIER (Midi)	ATSEM
Margaux GARNIER (Midi)	AESH		

Voir annexe 1 : Organigramme service enfance

II. Les objectifs du Projet Pédagogique

1. Objectifs du Projet Éducatif Du Territoire 2018-2022 de la CCFG

Le PEDT a pour objectif de garantir une continuité éducative entre les projets des différents accueils pour favoriser le bien-être des enfants tout au long de leur journée.

On trouve dans le PEDT **deux objectifs généraux** qui sont détaillés à l'aide d'objectifs spécifiques :

***Favoriser le bien-être de l'enfant :**

- respecter les besoins de l'enfant et son rythme
- assurer la continuité de la journée éducative de l'enfant
- développer l'autonomie de l'enfant
- assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant

***Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et favoriser la réussite éducative :**

- favoriser l'accès de tous les enfants aux activités proposées (égalité des chances)
- enrichir et diversifier les temps de loisirs éducatifs des enfants
- Promouvoir les valeurs de l'éducation populaire, à savoir l'éducation à la citoyenneté, la solidarité, la culture et le vivre-ensemble.
- favoriser la réussite éducative

2. Les objectifs généraux et opérationnels du Projet Pédagogique

Au regard des objectifs du PEDT précédemment noté, en lien avec nos convictions, trois objectifs généraux ont été défini. Et chacun d'eux ont été découpé avec des objectifs opérationnels :

Objectifs généraux :

LE LIEN A LA NATURE

LE LIEN AUX AUTRES

LE LIEN A SOI

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels	Moyens mis en œuvre	Indicateurs
LE LIEN A LA NATURE	Faire connaissance avec la nature.	- herbier - décalquer les feuilles	-participation aux activités.
	Renforcer le respect de la nature.	- règlement extérieur	- absence de papier dans la cour après le goûter
LE LIEN AUX AUTRES	Créer de la communication positive.	- utilisation du langage positif - Créer avec les enfants le règlement intérieur	-moins d'un conflit par mois à gérer pour les animateurs. -respect des consignes
	Développer la bienveillance.	- développer l'échange entre les enfants - Jeu de rôles sur les conséquences d'une action - Soutien de l'éducatrice spécialisée du service enfance en cas de besoin d'apport théorique ou séances d'observation	-mélange des maternelles et des élémentaires pendant certaines activités. -prise de conscience pour les plus grands
LE LIEN A SOI	Développer la confiance.	- ne pas faire de retouche sur une activité d'un enfant -remarquer et informer sur l'amélioration perçue	-l'enfant à réaliser l'activité sans que l'animateur n'ai fait à sa place -ne pas avoir que des points négatifs à transmettre aux parents
	Renforcer sa positivité.	-être attentif aux demandes et besoins des enfants. - confier des missions aux enfants qui le souhaitent et favoriser leur autonomie	- ne pas minimiser le ressenti d'un enfant - les enfants expriment leur envie et les réalise

III. Le fonctionnement de la structure

1. Fonctionnement de l'équipe pédagogique

a. Missions du responsable de site

- Le responsable de site périscolaire est le garant du climat de détente et de convivialité de l'accueil.

- Il a une équipe pédagogique sous sa responsabilité dont il coordonne les activités.

- Il réalise de nombreuses tâches administratives, comme :

- Rédiger un projet pédagogique
- Veiller au bon fonctionnement du règlement
- Veiller à la sécurité, physique, morale et affective de tous
- Gestion budgétaire
- Gestion administrative (documents nécessaires pour être dans l'animation)
- Logistique des équipements
- Contact avec des prestataires
- Assurer des temps de réunion
- Veillez à l'accompagnement et à la formation des agents

b. Les missions de l'animateur

L'animateur périscolaire met en œuvre des animations (activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives) et des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil périscolaire (temps rythmé par les départs et arrivées).

Ses principales missions sont :

- Accueillir les enfants et les familles
- Encadrer par l'animation (préparée à l'avance) un groupe d'enfant
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Animer, construire et maintenir la dynamique de groupe
- Planifier, organiser et évaluer les projets d'activités socio-éducatives
- Appliquer les règles de sécurité dans les activités
- Maîtriser les méthodes et les outils pédagogiques d'animation
- Participer à des actions de formation

c. Les fonctions de l'animateur

Être animateur signifie « donner vie », par conséquent que l'on soit diplômé, stagiaire BAFA ou sans diplôme, l'animateur doit démontrer un sens du dynamisme, une envie et une motivation.

- Je respecte les réglementations et législations propres à l'activité.
- Je m'adresse à l'enfant avec bienveillance.
- Je fixe un cadre avec des règles de vie positives.
- Je m'assure que l'enfant évolue dans un environnement adéquat à son âge.
- Je suis disponible pour chaque enfant.
- Participer au sein d'une équipe, à la mise en place d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif, dans le respect du cadre réglementaire.
 - Je participe aux réunions de site.
 - Je suis assidu.
 - Je suis acteur et force de propositions.
 - J'évalue ma pratique et mes actions afin de m'adapter si besoin.
 - Je m'informe régulièrement de l'évolution du cadre réglementaire.
 - Je participe au développement d'une cohésion au sein de l'équipe.
 - J'exprime mes points de vue dans l'équipe de manière ouverte et sans craindre le jugement.

- Construire une relation de qualité avec les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective.
 - Je dois connaître mon groupe.
 - Je dois respecter la frontière adultes / enfants.
 - Je suis un modèle, dans mon comportement, mon attitude et ma posture.
 - Je suis disponible et à l'écoute des besoins de chaque enfant.
 - Je respecte moi-même le cadre fixé.
 - J'amène l'enfant à réfléchir sur ses erreurs et comment les réparer.
 - Je fais preuve d'autorité, et non d'autoritarisme.
 - Je passe le relais à un collègue lorsque je sens que je risque de fragiliser cette relation.

- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
 - Je respecte les horaires.
 - Je m'assure qu'aucun conflit n'éclate devant les enfants.
 - Je suis souriant, rassurant, je donne des informations claires et précises aux parents.
 - Je participe à la bonne relation avec le personnel de service, le personnel de l'école.
 - Je suis soucieux du bon déroulement des moments charnières de transmission des enfants d'un adulte à l'autre.
 - Je suis dynamique, avenant envers les parents.

- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
 - Je respecte l'âge, le rythme et la capacité des enfants.
 - Je connais les différents PAI de mon site.
 - J'ai connaissance des personnes habilitées pour récupérer le mineur.
 - J'anticipe le déroulement des journées.
 - J'ai conscience des objectifs pédagogiques attendus.

- Je crée un cadre favorisant l'émergence des souhaits des enfants.
- J'encourage les mineurs dans la découverte.
- J'accompagne les enfants dans leurs envies.
- Je crée un environnement de réussite pour les enfants.

2. Sécurité

a. Physique, morale et affective

L'enfant est un être global, qui grandit au fil des années en développant des relations multiples avec ses pairs et les adultes. La vie en communauté lui apprend à faire partie d'un tout, le tout en étant un être à part entière.

C'est le rôle de l'animateur que de favoriser ses développements, en encourageant, en accompagnant et en expliquant les règles et pourquoi elle existe.

L'équipe devra être garante de la sécurité de l'enfant, cela repose sur la capacité de l'adulte à être présent, attentif et disponible.

Les parents nous confient leurs enfants. Il est important d'informer celle-ci en leur donnant des informations objectives sur le comportement de leur enfant au sein de la collectivité.

L'équipe devra :

- Garantir de bonnes conditions d'hygiène : en sollicitant l'enfant à passer aux toilettes, à se laver les mains après une activité, avant et après manger, en veillant à la propreté des locaux.
- Respecter les valeurs et le vécu des enfants : en discutant avec la famille, avec la direction pour mieux connaître l'enfant, en ayant une position de neutralité (ne pas porter de jugement), en ne se substituant pas à la famille.
- Anticiper et prévenir les dangers potentiels : en amenant une trousse de secours lors des sorties, en respectant et en faisant respecter les consignes de sécurité, en adaptant les activités à l'âge de l'enfant, en utilisant du matériel adapté, en ne laissant pas l'enfant sans surveillance, en faisant attention à l'aménagement (ne pas bloquer l'accès aux portes et issue de secours), en protégeant les enfants des aléas climatiques ; tels que la chaleur en été ou le froid à l'automne, en alertant les services techniques dès l'apparition d'un problème dans les locaux.

b. Infirmierie, PAI

Pour assurer les petits soins en cas de chutes ou de choc, on trouve dans chaque Algeco « les trousse de secours », des sacs à dos préremplis avec des pansements, des compresses, du désinfectant et des poches de froid à usage unique. On trouve aussi un registre d'intervention dans chaque sac à conserver une fois remplis, il recense le nom de l'enfant, le nom de l'animateur, la date, le soin appliqué et une case autre pour les informations complémentaires.

Pour accueillir les enfants ayant des particularités médicales, des Projets d'Accueil Individualisé (PAI) sont rédigés avec les familles, le médecin de l'enfant et l'infirmière du

service enfance. Ces documents permettent aux animateurs de connaître les pathologies d'un enfant ainsi que le protocole médical à suivre en cas de besoin. Chaque boîte de PAI est composée de la fiche sanitaire, de l'ordonnance, du protocole d'administration ainsi que des médicaments. On trouve aussi dans chaque boîte un tableau de suivi d'utilisation du PAI. Un récapitulatif des PAI est fait par le responsable du site et est ranger dans l'armoire fermer à clé.

c. Régime alimentaire

Pour avoir un accueil de qualité la CCFG propose pour le temps du repas, la possibilité au moment de l'inscription de choisir un régime alimentaire parmi les trois proposés.

- repas normal, sans régime particulier
- repas sans porc
- repas sans viande.

Certains enfants ne peuvent avoir un repas servi au centre, dû à une allergie alimentaire spéciale. Un PAI avec panier repas est donc mis en place et les parents fournissent le repas et le goûter.

d. Les sorties

Afin de se rendre sur les lieux de restauration, les enfants prennent le bus.

Un animateur fait monter les enfants dans le bus en les comptant, un autre les places dans le bus en commençant par l'avant du bus. Avant le départ les enfants sont recomptés et les ceinture sont vérifiées. Pendant le trajet les animateurs sont repartis dans le bus. A l'arrivée, un animateur descend du bus pour réceptionner les enfants, et l'animateur du fond du bus les fait descendre.

3. La journée type

La journée types est découpée en plusieurs temps en fonction du rythme scolaire des enfants :

- L'Accueil Périscolaire du matin (AP), ouvert de 7h00 à 8h10 pour l'arrivée des enfants inscrits. Lors de ce temps les animateurs présents accueillent les enfants, leur proposent des jeux ou des activités douces, selon leurs envies. A 8h20 les enfants sont emmenés auprès de leurs enseignants devant chaque classe pour les maternelles et devant la porte de l'école pour les élémentaires.

- La Restauration Scolaires (RS), les enfants sont pris en charge par les animateurs et tous ensemble se rendent sur le lieu de restauration puis reviennent dans la cour pour un temps de récréation. Le fonctionnement entre la maternelle et l'élémentaire est différent :

- En **maternelle**, les animateurs font l'appel dans chaque classe à 11h20, ils sont alors rejoints par une ATSEM et une AESH qui accompagne un enfant en particulier. Après l'appel les enfants s'habillent, passent aux toilettes, et se lavent les mains. Puis prennent le bus devant l'école pour aller déjeuner sur le restaurant scolaire de la Maison de l'Enfant (MDE), à Bonneville.

Une fois arrivés les enfants s'installent aux tables prévus pour leur école. Les animateurs servent alors les verres d'eau et l'entrée aux enfants. Le plat chaud est servi dans les assiettes par les filles de services et sont distribués aux enfants par les animateurs en fonction des régimes alimentaires précédemment cités, les enfants reçoivent aussi un morceau de pain si envie. Les enfants participent au débarrassage en vidant leurs assiettes dans une grande assiette spéciale posée au milieu de la table. Le laitage et le fruit leur sont alors distribués. A la fin du repas les enfants empilent leur verre au milieu de la table et trient leurs couverts. Les enfants reprennent le bus dès la fin du repas et retournent à l'école où ils vont pouvoir jouer jusqu'à 13h15, ensuite les enfants passent aux toilettes et se préparent pour retourner en classe à 13h20.

- En **élémentaire**, les animateurs appellent les enfants dans la cour lorsqu'ils sortent avec leur enseignant à 11h30, et vont se ranger sous le préau. Ils prennent alors le bus pour le restaurant scolaire d'Ayze.

Les enfants qui le souhaitent peuvent passer aux toilettes et tous se lavent les mains. Ensuite les enfants passent par un self où ils prennent un plateau avec des couverts, un verre, et s'ils ont envie, une entrée, un laitage et un fruit. Puis leur plat chaud leur est donné par les agents de services en fonction des régimes et un animateur leur donne un morceau de pain. Après le repas les enfants débarrassent leur plateau en zone de dérochage puis après s'être lavés les mains reprennent le bus pour retourner à l'école et jouer jusqu'à 13h20.

- Le soir est découpé en deux accueils de 16h30 à 18h25. Un temps de goûter est proposé aux enfants accueillis ; le goûter est fourni aux enfants de maternelles par le même prestataire que le repas du midi. Le goûter pour les élémentaires est « tirer du sac », c'est-à-dire fournis par la famille.

- premier accueil est l'Aide Aux Leçons (AAL), après le temps du goûter à 17h00 et jusqu'à 17h30, les enfants inscrits pour cet accueil vont dans une salle au calme afin de pouvoir faire leurs devoirs. Cette activité nécessite un taux d'encadrement d'un animateur pour dix enfants. Après avoir fini leur devoir ou après 17h30, les enfants basculent sur le second dispositif d'accueil périscolaire. Les enfants peuvent être récupérés par une personne habilitée.

- Le second accueil est l'Accueil Périscolaire (AP), lors de cet accueil des activités manuelles et sportives sont proposées aux enfants. Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 16h55 et jusqu'à 18h25.

IV. Travail de l'équipe

1. Les temps de travail

Les animateurs ont un temps de travail annualisé sur l'année scolaire. Ce temps peut comprendre le périscolaire (matin et soir), la restauration scolaire, le centre de loisirs mercredis et vacances, et les temps de réunion en équipe. Les animateurs ne participent pas forcément à tous les accueils du service et leur présence est définie à l'année par le service des Ressources Humaines afin de garantir le fonctionnement du service.

L'équipe du périscolaire du Bouchet est en réunion de préparation tous les jeudis de 14h30 à 16h, pendant les semaines scolaires.

Ce temps permet de :

- Préparer des activités en lien avec le thème et les objectifs pédagogiques
- Réajuster le fonctionnement
- Transmettre des informations
- Avoir des temps de formation
- Favoriser la cohésion de l'équipe
- Effectuer des bilans sur les activités et sur les objectifs

2. Les prestataires

Le service enfance de la CCFG fait appelle à deux prestataires quotidiennement pour le temps méridien. La société « Leztroy », qui cuisine, prépare et livre les repas et les gouters. Et la société « Jacquet autocar » pour le transport en bus des enfants sur les trajets de la restauration scolaire.

3. Thème de l'année

Le secteur périscolaire du service enfance, s'est doté d'un thème pour l'année scolaire 2022-2023 : « LA MAGIE ». A partir de ce thème, lors de la réunion de pré-rentree, les animateurs ont choisi un nom de site, pour l'année :

« LES FARFADETS DU BOUCHET »

Avec le thème commun chaque site a également réalisé un blason, que nous avons peint avec les enfants. Voir annexe 2. D'autres activités autour de la magie seront proposées aux enfants tout au long de l'année.

V. Evaluation

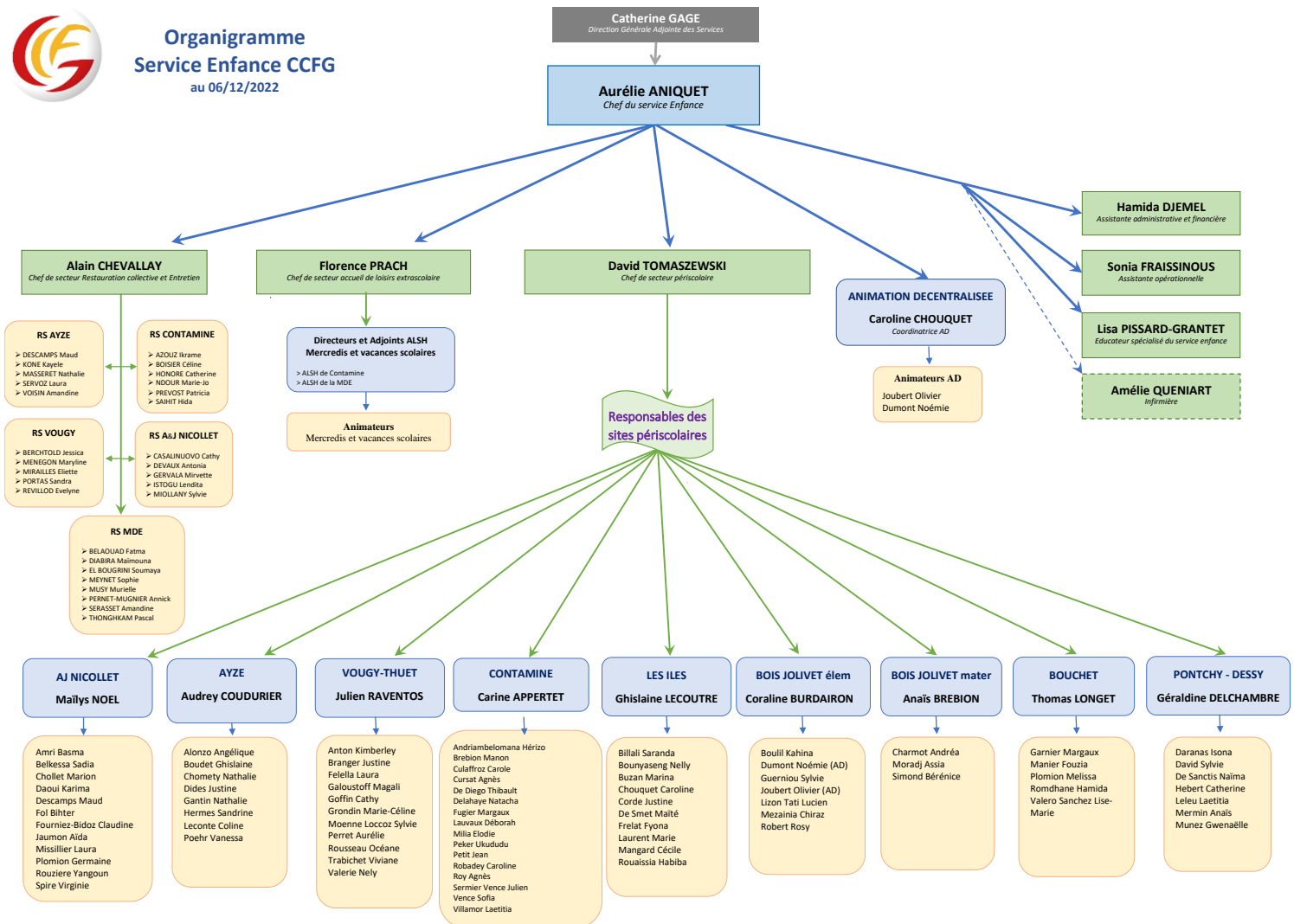
L'évaluation des objectifs a pour but de vérifier la pertinence des activités proposées et leurs impacts sur les enfants. L'évaluation par les enfants est réalisée par le biais de discussion, d'échanges avec les élémentaires et les maternels qui souhaitent s'exprimer, et par le retour des parents. Pour l'équipe d'animation cette évaluation est faite lors d'une réunion de site avec un temps de parole prévu à l'ordre du jour.

VI. Annexes

Annexe 1 : organigramme service enfance au 06/12/2022



**Organigramme
Service Enfance CCFG
au 06/12/2022**



Annexe 2 : photo du blason « Les farfadets du Bouchet »

